

Rapport annuel 2022

LE FUTUR DU
RECYCLAGE EN
AGRICULTURE



Des entreprises qui favorisent une agriculture durable



Les programmes de récupération et de recyclage présentés dans le rapport annuel 2022 ont été mis en place grâce au soutien financier et à l'engagement des membres d'AgriRÉCUP envers une agriculture durable. Nos membres comprennent plus de 85 fabricants, distributeurs et détaillants des secteurs de la phytoprotection, des fertilisants, des semences, des médicaments pour bétail et équidés, de même que des plastiques agricoles.

MEMBRES D'AGRIRÉCUP



Table des matières

2

Rapport du président et du directeur général

4

Revue de l'année 2022

6

AgriRÉCUP, Conseil d'administration 2022

7

Points saillants des programmes

8

Recyclage des petits contenants en plastique utilisés en agriculture

10

Contenants de vrac non consignés pour recyclage

12

Collectes des produits périmés ou non utiles de pesticides et de médicaments pour bétail et chevaux

14

Saskatchewan, collecte des sacs-silos à grains. Programme provincial réglementé.

15

Manitoba, nouveau programme réglementé de recyclage des sacs-silos à grains et de la ficelle

16

Québec, programmes permanents et projets pilotes pour la récupération et le recyclage des plastiques agricoles

18

Programmes permanents et projet pilote pour la récupération des sacs (semences, pesticides, inoculants)

20

« On est rendu là. »

21

Bâtir une stratégie de zéro déchet de plastique en agriculture

22

La recherche d'une solution à la gestion des plastiques agricoles porte fruit

23

Alberta Ag-Plastic.
Recycle It! – Projet pilote

FAVORISER UNE AGRICULTURE DURABLE

Qui sommes-nous ?

Organisation sans but lucratif, AgriRÉCUP se voue à la responsabilité environnementale par le biais d'une bonne gestion des déchets et emballages de plastique agricole. AgriRÉCUP offre ses programmes partout au Canada. Ils ont été imités à l'échelle internationale. Leur succès met en lumière l'engagement des producteurs agricoles, des fabricants, des détaillants, des distributeurs, des municipalités et des provinces envers la responsabilité environnementale en agriculture et envers la durabilité.

Vision

AgriRÉCUP contribue à un environnement plus sain et à un futur plus durable. Elle récupère et recycle les plastiques et emballages générés par la production agricole.

Couverture : Des projets pilotes pour évaluer les compacteurs afin de compresser en ballot les pellicules et bâches de plastique directement à la ferme. Photo : Davin Johnson, conseiller d'AgriRÉCUP à Lethbridge en Alberta charge un compacteur.

24

Les « Producteurs laitiers du Canada » soutiennent le recyclage de la pellicule de plastique agricole

25

Les producteurs laitiers de la vallée du Fraser modifient leur processus pour sécuriser l'accès au marché du recyclage

26

Évaluation des compacteurs de plastique agricole « un coup de pouce à l'environnement »

27

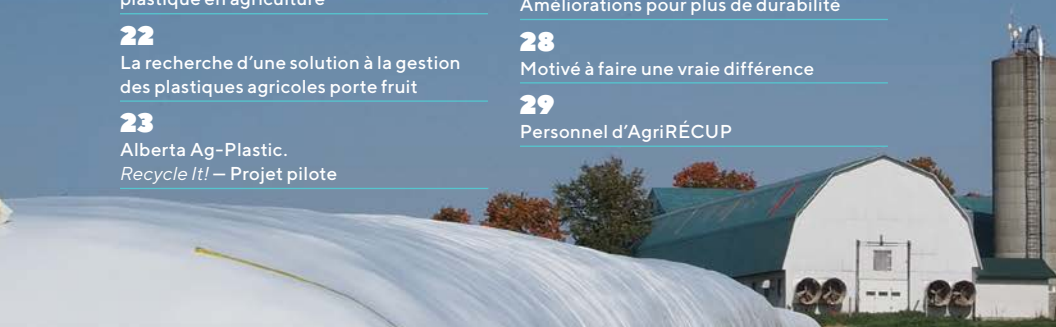
Améliorations pour plus de durabilité

28

Motivé à faire une vraie différence

29

Personnel d'AgriRÉCUP



Rapport du président et du directeur général

Forcés d'utiliser un seul mot pour résumer notre perception de 2022, nous dirions « reconnaissants ».

Au sortir de la pire des pandémies, l'équipe d'AgriRÉCUP a cherché de nouvelles opportunités pour renouveler son engagement : zéro déchet de plastique agricole mis aux sites d'enfouissement canadiens.

Malgré l'emprise de la pandémie sur l'économie canadienne, AgriRÉCUP s'est efforcé de maintenir ses services à la communauté agricole. À la lecture des points saillants du rapport annuel 2022, vous constaterez que, grâce au réseau de partenaires, les programmes de collecte des plastiques agricoles et autres programmes ont continué à fonctionner efficacement. En fait, nous avons gagné du terrain. Notre reconnaissance va à tous les acteurs de la chaîne de valeur qui ont contribué à cette réalisation, à commencer par les agriculteurs/producteurs.

Les échanges réguliers avec les agriculteurs d'un bout à l'autre du pays concernant leurs habitudes et leurs opinions, nous apprennent ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne

pas. Les informations recueillies contribuent à façonner les programmes de collecte et de recyclage des plastiques agricoles usagés. Elles aident aussi à gérer une série d'autres outils importants en production agricole en vue de leur élimination en toute sécurité.

Notre quête d'amélioration des programmes courants et notre désir d'en créer de nouveaux ne tariront jamais. Nous visons l'élargissement des types de matériaux agricoles usagés collectés. Notre objectif de réduire la quantité de déchets plastiques mis en sites d'enfouissement ne tolère pas de compromis. Il en va de même pour nos efforts reliés à la mise en œuvre de programmes destinés à protéger l'environnement. Voilà pourquoi les résultats de 2022 suscitent tant d'encouragement.

Les agriculteurs ont rapporté davantage de petits et de grands contenants pour le recyclage. Ils ont dépassé les quantités collectées l'an dernier en pesticides non désirés et

en médicaments périmés pour bétail et chevaux. Leur enthousiasme à participer aux projets pilotes a permis d'explorer de nouvelles méthodes afin de gérer d'autres types de matériaux agricoles.

Ces projets pilotes s'avèrent essentiels pour élargir la gamme de matériaux récupérés dans le cadre des programmes d'AgriRÉCUP. Ils permettent à AgriRÉCUP de formuler des recommandations sur la manière et le moment de passer des projets pilotes à des programmes permanents. Afin de souligner leur pertinence, ce rapport en décrit quelques-uns.

Tous les programmes d'AgriRÉCUP bénéficient du soutien et de la collaboration d'un large éventail de personnes et d'organisations. Parmi elles soulignons : les membres de l'industrie dont beaucoup participent sur une base volontaire et les agriculteurs. S'y ajoutent le soutien des municipalités, celui des entrepreneurs fournisseurs de services essentiels. Mentionnons les partenaires collaborateurs qui avec AgriRÉCUP repoussent les limites de ce qui peut être récupéré et réutilisé dans une économie circulaire. Que dire des détaillants de produits agricoles? Partie intégrante de notre fonctionnement, sans eux, nos programmes n'existeraient pas.

Merci à tous ceux qui contribuent à rendre possible l'idée d'un Canada sans déchets plastiques d'origine agricole dans les sites d'enfouissement. Nous sommes reconnaissants de faire ce voyage avec vous.



Photo : Barry Friesen à gauche, Boyd Bergstrom à droite

Barry Friesen
Directeur général

Boyd Bergstrom
Nufarm Agriculture Inc.
Président
Conseil d'administration

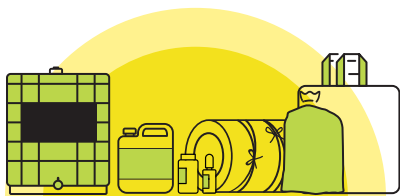


Revue de l'année 2022

AgriRÉCUP poursuit son cheminement comme principal moteur de l'économie circulaire canadienne concernant les plastiques agricoles. Par son engagement à concevoir des programmes de récupération des plastiques agricoles en vue de leur recyclage, AgriRÉCUP met à la disposition des agriculteurs/producteurs différentes options qui contribuent à la durabilité des exploitations agricoles.

La progression du détournement des plastiques agricoles grâce à des projets pilotes marque l'année 2022. Il en résulte une meilleure compréhension des comportements et des attitudes des participants. Les projets pilotes permettent aussi d'évaluer les collectes, la logistique reliée au transport et la viabilité du marché final.

Grâce à une stratégie éprouvée (tests, évaluations, révisions), utilisée avec le soutien de partenaires, les projets pilotes d'AgriRÉCUP ouvrent la voie à des programmes permanents. Le tout conduira à une réduction importante des déchets plastiques en agriculture.



LES CHIFFRES PARLENT

2022 – Matériaux collectés depuis le lancement
(chiffres arrondis)

149 millions d'unités

Contenants en plastique
(23 L ou moins, pesticides et engrais)

392 000 unités

Barils et réservoirs non consignés
pour pesticides en vrac

3 000 tonnes*

Sacs vides (pesticides, semences)

4 200 tonnes

Pesticides périmés et non désirés

67,3 tonnes

Collecte de médicaments périmés
(bétail et chevaux)

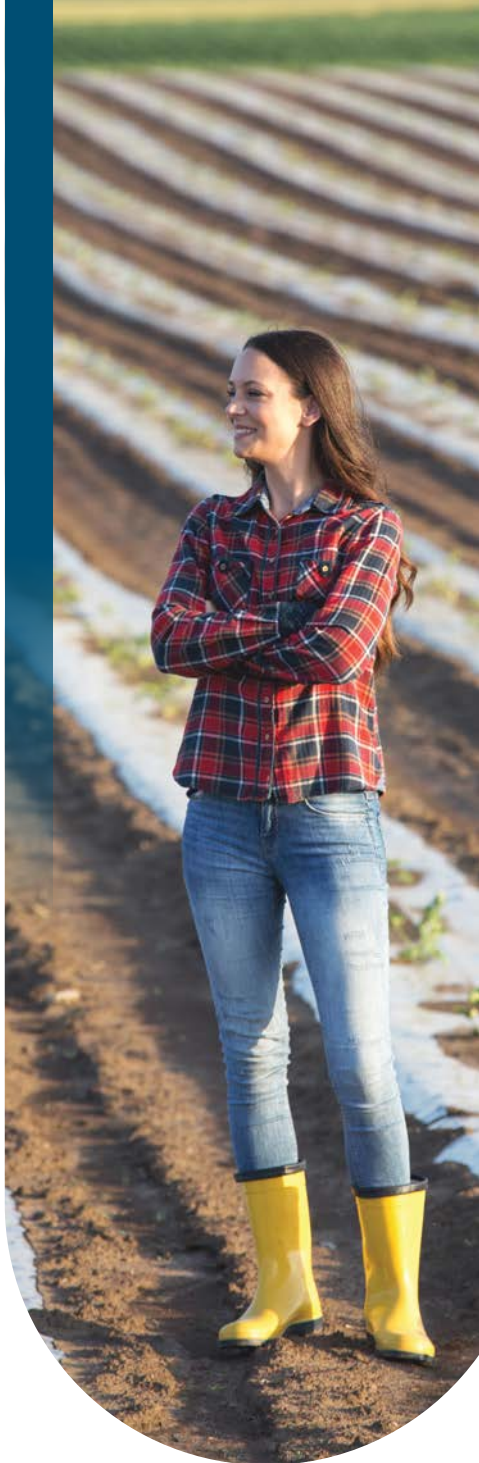
12 700 tonnes

Sacs-silos à grains, pellicule de plastique agricole et ficelle pour presse

342 tonnes

Tubulure acéricole

* Comprend les sacs de fertilisants récupérés uniquement au Québec et les sacs d'inoculants inclus dans le projet pilote des Prairies.



AgriRÉCUP, Conseil d'administration 2022



Photo de groupe : (de gauche à droite)
Calvin Mazurenko, Berry Global; Barry Friesen (*assis*), Cleanfarms Inc.; Pierre Petelle, CropLife Canada; Trish Jordan, Bayer Crops Science Canada; Loralee Orr, Corteva Agriscience™; Mike Schooten, Tama Canada; Boyd Bergstrom (*assis*), Nufarm Agriculture Inc.; Terry McMillan, Richardson International Limited



Photos individuelles : (de gauche à droite)

Brad Orr*, Corteva Agriscience™; Chris Wilson, Huvepharma Canada Corporation Inc.; Fernando Olea, Syngenta Canada Inc.; Howie Kroon, Bodtker Group (Reliance Products Limited Partnership); Lana Zdunich, BASF Canada; Mei Chung-Lewis, Interprovincial Cooperative Limited (IPCO); Paul Lake*, Bio Agri Mix; Phil Bailey, Secan; Stephane Perreault, Sollio Agriculture

*a démissionné en 2022

Points saillants des programmes

En 2022, AgriRÉCUP se réjouit du fait que ses principaux programmes ont atteint un nouveau niveau de maturité. Nous parlons ici des programmes concernant les petits et grands contenants de pesticides et fertilisants, ainsi que celui des sacs-silos à grains. La progression continue des chiffres confirme l'adoption de bonnes pratiques de recyclage par de nombreux agriculteurs. Le recyclage fait partie de leur routine de gestion de ces matériaux, une fois devenus inutiles à la ferme.

L'an 2022 s'est déroulé sous le sceau de projets pilotes marquants. AgriRÉCUP a profité de l'aide de nombreux collaborateurs. Parmi ceux-ci, nommons : Le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), les MRC (municipalités régionales de comté) du Québec, l'*Agricultural Plastics Recycling Group of Alberta* dans le cadre du programme « *Alberta Ag Plastic* », les Producteurs laitiers du Canada dans le cadre de leur campagne « Ici pour demain », et le gouvernement du Canada par le biais du Programme canadien de priorités stratégiques en agriculture (PPSAC) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ces projets pilotes visent à favoriser l'économie circulaire tout en diminuant la quantité de plastiques envoyés aux sites d'enfouissements.

- Grâce aux agriculteurs/producteurs, la collecte totale des matériaux récupérés en 2022 est supérieure à celles des années précédentes.
- Partout au pays, la pellicule d'enrubannage pour balles de foin destiné à l'alimentation du bétail a fait l'objet de multiples projets pilotes. Les essais des compacteurs à la ferme pour cette matière représentent un élément

important de ces projets pilotes. Les compacteurs permettent de compresser la pellicule de plastique usagée afin d'en faire des ballots plus faciles à entreposer et à transporter.

- La ficelle en plastique sert aussi à la fabrication de balles de foin. En 2022, au Manitoba, elle a fait l'objet d'une collecte sous un programme permanent. En Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard, il s'agissait d'une collecte dans le cadre de projets pilotes.
- Dans le cas des sacs-silos à grains, un programme permanent de collecte existe en Saskatchewan et au Manitoba. À ce chapitre, la Colombie-Britannique et l'Alberta fonctionnent sous projets pilotes.
- Depuis longtemps, dans l'est du Canada, la collecte pour l'élimination sécuritaire des sacs (semences, pesticides, inoculants et fertilisants) s'effectue sous un programme permanent. En 2022, dans le cadre de projets pilotes, l'ouest du Canada a réalisé la collecte de ces sacs en préparation à la transition vers un programme permanent en 2023.

Nota : Le Québec passera à un programme permanent et réglementé en 2023.



Recyclage des petits contenants en plastique utilisés en agriculture

CONTENANTS DE FERTILISANTS ET DE PESTICIDES (23 LITRES ET MOINS)

Chaque année, les agriculteurs canadiens rapportent des millions de petits contenants vides de pesticides et de fertilisants afin qu'ils puissent être recyclés et réutilisés dans le cadre de l'économie circulaire. Au cours des trois dernières décennies, chaque année, le nombre de bidons rapportés n'a cessé d'augmenter. La quantité récupérée en 2022 était une des plus élevées depuis le début du programme, dépassée seulement en 2018 et 2021.

La collecte de 2021 a été nettement supérieure à la normale. Cela s'explique en raison des contenants accumulés à la suite des retards de collecte en 2020 causés par la pandémie.

Donc, chapeau bas aux producteurs qui continuent à rapporter ces contenants vides (23 litres et moins) en volumes toujours plus importants.



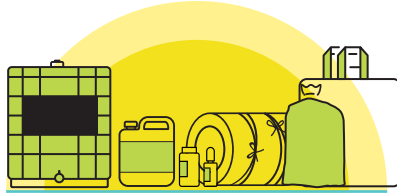
Notons qu'en Alberta et au Manitoba, 2022 marquait la première année d'une période de trois ans au cours de laquelle les sites de dépôt ont été déplacés des dépôts municipaux vers les sites appartenant aux détaillants de produits agricoles. En cette première année, plus du tiers des détaillants participaient à titre de nouveaux sites de dépôt de contenants. Cela en a grandement facilité l'accès aux producteurs.

LES CHIFFRES PARLENT – 2022

5,6 M

(par unité, arrondi)

**Petits contenants
rapportés pour
le recyclage**
(23L et moins)



Par province (par unité, arrondi)

104 000

Colombie-Britannique

597 000

Québec

1 170 000

Alberta

84 000

Île-du-Prince-Édouard

1 956 000

Saskatchewan

38 000

Nouveau-Brunswick

379 000

Manitoba

26 000

Nouvelle-Écosse

1 272 000

Ontario

5 625 000

Unités, TOTAL (arrondi)



Contenants de vrac non consignés pour recyclage

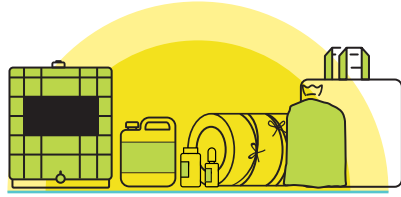
POUR PESTICIDES ET FERTILISANTS LIQUIDES (23 L À 1000 L)

Un nombre croissant de barils et de réservoirs non consignés pour pesticides et fertilisants en vrac sont rapportés après utilisation.

Une fois vidés, ces contenants non consignés de 23 à 1000 litres peuvent être recyclés. Cela contribue à la propreté des exploitations agricoles et protège l'environnement.

Les matériaux (plastique et métal) sont réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits. Beaucoup de ceux-ci se retrouvent sur les exploitations agricoles sous une autre forme. En 2022, les retours pour recyclage ont encore augmenté de 4 % pour atteindre plus de 74 100 contenants. Depuis 2015, l'augmentation annuelle des chiffres de ce programme en fait un franc succès chez AgriRÉCUP.

LES CHIFFRES PARLENT – 2022



**Contenants de vrac (pesticide et fertilisant)
non consignés, récupérés pour être recyclés –
23 L à 1000 L**

(par unité, arrondi)

74 100

Réservoirs et barils

Hausse de 4 % par rapport à 2021

Par province (par unité, arrondi)

300

Colombie-Britannique

5 200

Ontario

27 000

Alberta

1 000

Québec

36 400

Saskatchewan

600

Maritimes

3 600

Manitoba

74 100

Unités TOTAL (arrondi)

Contre 71 000 en 2021

Collectes des produits périmés ou non utiles de pesticides et de médicaments pour bétail et chevaux

Chaque automne, dans plusieurs régions du Canada, AgriRÉCUP organise des collectes de pesticides non utiles et de médicaments périmés (bétail et chevaux).

Fonctionnant par rotation, ces événements reviennent dans les régions tous les trois ans. En 2014, AgriRÉCUP a établi un partenariat avec l'Institut canadien de la santé animale (ICSA). Cela a élargi la liste des produits acceptés.

En 2022, l'année a commencé par deux collectes spéciales à Abbotsford, en Colombie-Britannique, pour soutenir les agriculteurs touchés par les inondations de l'automne précédent.

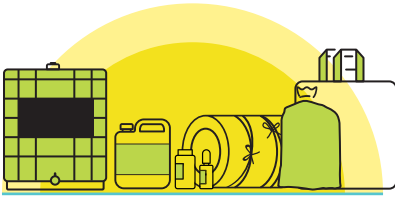
Comme prévu, des collectes ont été tenues dans la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et à Terre-Neuve. Dans toutes ces régions, AgriRÉCUP a enregistré des taux de participation élevés et des augmentations significatives des volumes récupérés. En particulier, les collectes effectuées dans le sud-ouest de l'Ontario ont permis d'inscrire les volumes les plus importants jamais enregistrés dans cette province. Dans l'ensemble, en 2022, le volume total de pesticides non utiles récupérés a augmenté de 51 % par rapport à celui de la collecte précédente en 2019, dans les mêmes régions. Les détaillants agricoles de l'Ontario ont contribué au succès des collectes en s'adressant à leurs clients par différents moyens de communication (téléphone, texto, courriel et médias sociaux).



Qui plus est, les résultats démontrent que lors de ces événements, AgriRÉCUP a reçu moins de pesticides « très anciens », datant des années 1960 et 1970, ou parfois avant cette période. Cela peut être une indication que ce type de matériau a été récupéré lors des collectes précédentes. Le volume total récupéré pour les médicaments périmés a grimpé de 75 % par rapport aux collectes précédentes en 2019.

Les réponses obtenues lors du sondage indiquent qu'environ la moitié des personnes ayant rapporté des produits périmés ou non utiles avaient déjà participé au programme de collecte. L'autre moitié y participait pour la première fois.

Les matériaux récupérés lors de ces collectes sont gérés avec soin pour être éliminés en toute sécurité.



LES CHIFFRES PARLENT – 2022

Pesticides non utiles, récupérés (arrondi)

6 300 kg

Colombie-Britannique –
région Rivière de la Paix

Collecte de médicaments périmés pour bétail et chevaux (arrondi)

400 kg

Alberta – Région de la Paix

27 500 kg

Alberta – Région de la Paix

1 700 kg

Alberta – Nord

52 300 kg

Alberta – Nord

1 500 kg

Manitoba

52 400 kg

Manitoba

6 000 kg

Ontario

183 100 kg

Ontario

100 kg

Terre-Neuve

1 900 kg

Terre-Neuve

9 700 kg

**TOTAL, COLLECTE DE
MÉDICAMENTS PÉRIMÉS
(BÉTAIL ET CHEVAUX)**

(arrondi)

323 500 kg

TOTAL PESTICIDES RÉCUPÉRÉS
(arrondi)

Saskatchewan, collecte des sacs-silos à grains. Programme provincial réglementé.

L'histoire de l'agriculture au cours d'une année donnée peut être écrite en se référant à la carte météorologique. En 2022, les agriculteurs de la Saskatchewan n'ont pas eu besoin de beaucoup d'entreposage supplémentaire pour leurs céréales dû à une baisse de la quantité récoltée. Cette baisse a entraîné une réduction du nombre de sacs-silos à grains achetés par les agriculteurs. Malgré cette diminution, le nombre de sacs-silos à grains recyclés par rapport à ceux achetés en 2022 est resté constant à 64 % de sacs retournés pour être recyclés.

La Saskatchewan a lancé son programme de recyclage des sacs-silos à grains en 2018. Il s'agissait du premier programme de recyclage des pellicules de plastique agricoles financé par l'industrie et réglementé à l'échelle provinciale. Il a rapidement pris de l'ampleur.

AgriRÉCUP a conçu et exploite ce programme de collecte et de recyclage au nom des premiers fournisseurs de sacs-silos à grains (entreprises qui vendent ces sacs en Saskatchewan). Ils sont tenus d'assumer la responsabilité de l'exploitation et du financement du programme en vertu du règlement de la Saskatchewan intitulé *The Agricultural Packaging Product Waste Stewardship Regulations (2016)*.



Pour aider à couvrir les coûts de collecte et de transport vers les marchés de recyclage, des écofrais environnementaux de manutention (ÉEM) sont appliqués au moment de l'achat. Les droits perçus dans le cadre de ce programme sont exclusivement destinés à soutenir le recyclage des sacs-silos à grains en Saskatchewan.

PROJET PILOTE POUR RÉCUPÉRER LES FICELLES DE BALLOTS DE FOIN ET ENSILAGE

Dans certaines régions de la Saskatchewan, l'an 2022 marquait la deuxième année d'un projet pilote de trois ans. Il encourage les éleveurs et les exploitants d'entreprises agricoles mixtes à recycler la ficelle utilisée pour les balles. Il suffit de la rapporter à l'un des quelque 30 sites de dépôt de sacs-silos à grains. L'objectif de ce projet pilote consiste à recueillir des informations sur la collecte et le transport afin d'élaborer des programmes plus vastes qui seront ensuite offerts d'un bout à l'autre du pays.

LES CHIFFRES PARLENT – 2022

881 tonnes

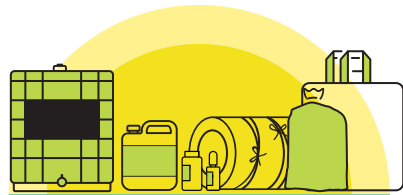
**Collecte des sacs-silos à grains
en Saskatchewan (arrondi)
Par rapport à 2 110 tonnes
récupérées en 2021**

Manitoba, nouveau programme réglementé de recyclage des sacs-silos à grains et de la ficelle

Au Manitoba, l'année 2022 a marqué la première année complète du programme réglementé de collecte des sacs-silos à grains et de la ficelle. Ce programme permet à l'industrie de respecter ses obligations réglementaires par l'intermédiaire d'AgriRÉCUP. Il aide les agriculteurs manitobains à recycler les sacs-silos à grains en plastique à usage unique et la ficelle utilisée pour les balles de foin.

Des projets pilotes financés par le gouvernement pour les plastiques agricoles y compris les sacs-silos à grains et la ficelle sont offerts depuis 2013. À la demande du ministère de l'Environnement et du Climat du Manitoba, AgriRÉCUP a commencé par étudier les moyens de transférer la responsabilité financière de ces services du secteur public à l'industrie. Le programme a été officiellement lancé en 2021. Un ÉEM appliqué aux achats de sacs-silos à grains et de ficelle est entré en vigueur en décembre 2021. Il permet de couvrir le coût de la collecte, du transport et du recyclage.

Trente-six points de dépôt de sacs-silos à grains et de ficelle étaient accessibles à la fin de l'année. AgriRÉCUP travaille individuellement avec les sites de dépôt pour sensibiliser les agriculteurs et pour accroître leur participation. AgriRÉCUP est en voie d'établir un réseau à travers les Prairies pour générer des économies d'échelle afin de gérer avec efficacité les plastiques agricoles récupérés au Manitoba.

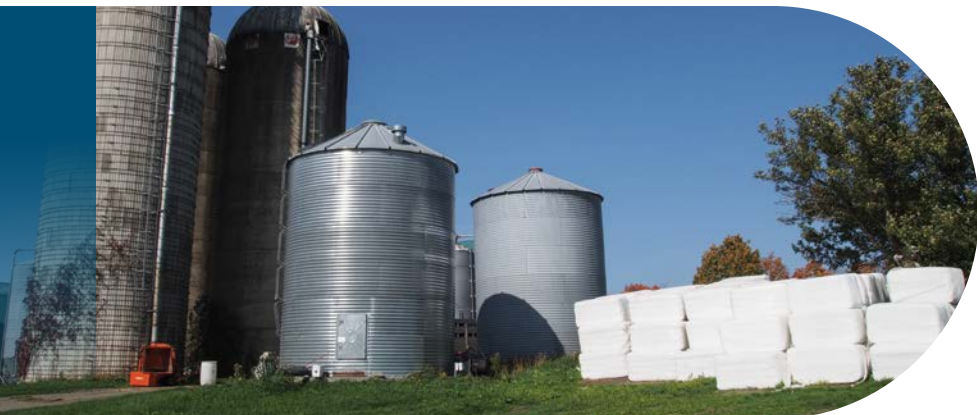


LES CHIFFRES PARLENT – 2022

29 100 kg

Sacs-silos à grains et ficelle (arrondi)





Québec, programmes permanents et projets pilotes pour la récupération et le recyclage des plastiques agricoles

Les agriculteurs québécois gèrent depuis longtemps les plastiques agricoles et les emballages des intrants arrivés à leur fin de vie utile. Ils les rapportent pour recyclage ou élimination sécuritaire. Ces mesures contribuent à l'atteinte de leurs objectifs en matière de gestion de l'environnement. Ce faisant, ils évitent d'envoyer ces plastiques aux sites d'enfouissement tout en favorisant l'économie circulaire dynamique du Québec.

Les programmes permanents leur permettent de recycler les contenants (23 litres et moins), ainsi que les barils et les réservoirs (de 23 à 1000 litres). En outre, des programmes établis depuis longtemps leur permettent d'éliminer, en toute sécurité, les sacs vides (semences, pesticides,

fertilisants), de même que les pesticides non utiles et les médicaments périmés (bétail et chevaux).

En 2022, le Québec a inscrit une augmentation de 26 % du recyclage des petits contenants par rapport à 2021. Contrairement aux deux années précédentes, les retours des contenants de vrac non consignés déposés ont rebondi. Au total, on note une augmentation de 31 % par rapport à 2021.

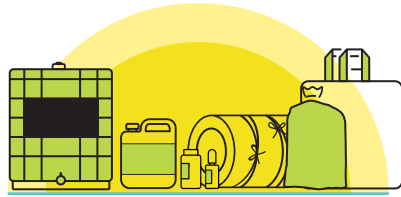
Le retour des sacs de semences, pesticides et fertilisants (SPF) a peu bougé, sinon pour inscrire une légère baisse (2 %) des volumes totaux en 2022. Toutefois, entre juin et août, les mois les plus achalandés de l'été, le nombre de sacs vides rapportés pour élimination sécuritaire a bondi de 60 %, par rapport aux chiffres de 2021.

PROJETS PILOTES AU QUÉBEC

Le projet pilote de recyclage des plastiques agricoles le plus complet au Canada est en cours au Québec. En croissance depuis quatre ans, cette initiative permet aux agriculteurs de gérer aux fins de recyclage la pellicule de plastique d'enrubannage pour balles, les sacs pour ensilage, les bâches pour silos fosses, la ficelle et les filets, de même que la tubulure acéricole. En 2022, AgriRÉCUP a concentré ses ressources à l'amélioration de la logistique reliée au transport des produits. L'énergie déployée a aussi permis d'étendre le projet pilote à l'ensemble de la province. Ainsi, ce sont maintenant 63 municipalités régionales de comté (MRC) qui en profitent. Elles comptent au total plus de 300 municipalités autonomes. Ces activités serviront de base solide pour effectuer la transition vers des programmes permanents à l'été 2023. À ce moment-là, le règlement provincial sur la collecte et le recyclage des plastiques entrera en vigueur.

AgriRÉCUP a compris que le succès de la collecte des plastiques générés à la ferme repose sur une méthode efficace et pratique de gérer la pellicule de plastique en vrac servant à l'enrubannage des balles ou comme sacs d'ensilage. Compresser ce plastique usagé pour en former des ballots en facilite l'entreposage et le transport. À cette fin, AgriRÉCUP a distribué plus de 130 compacteurs aux agriculteurs du Québec. De plus, bon nombre d'entre eux manifestent un intérêt dans la construction de leur propre compacteur.

Sous forme de projet pilote, une autre initiative d'AgriRÉCUP en 2022 concrétise la collecte de la tubulure utilisée en acériculture. Dorénavant, dans plusieurs régions du Québec, les acériculteurs en profitent. Au rythme de l'ajout de sites de dépôt à ce programme, le taux de retour a augmenté de manière significative. Cela démontre combien ce programme comble un vide. Les acériculteurs l'ont adopté avec enthousiasme.



LES CHIFFRES PARLENT – 2022

574 000 kg

Enrubannage pour balles, bâches et sacs pour ensilage, ficelle (arrondi)
Hausse de 110 % par rapport à 2021

290 000 kg

Tubulure acéricole (arrondi)
Hausse de 457 % par rapport à 2021

864 000 kg

TOTAL collection (arrondi)
Hausse de 270 % par rapport à 2021

Programmes permanents et projet pilote pour la récupération des sacs (semences, pesticides, inoculants)

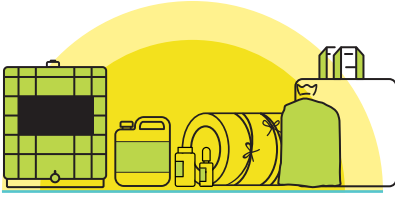


Comme intrants, semences, pesticides, inoculants et fertilisants jouent un rôle incontournable en agriculture. Leur livraison à la ferme s'effectue dans des emballages (sacs) en plastique et en papier. Une fois vide, l'élimination responsable des sacs peut présenter un problème. Depuis longtemps, AgriRÉCUP résout ce problème pour les agriculteurs de l'est du Canada. Toutefois, ceux de l'ouest du Canada devaient se résoudre à les envoyer aux sites d'enfouissement ou les « faire disparaître » à la ferme. Depuis la fin de l'année 2022, cette situation a changé. En effet, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, AgriRÉCUP a transformé un projet pilote datant de trois ans en un programme permanent.

Selon les régions, les agriculteurs des Maritimes, du Québec et de l'Ontario apportent les sacs vides aux points de dépôts depuis une quinzaine d'années. AgriRÉCUP transporte les petits sacs vers des installations de valorisation énergétique des déchets où ils sont éliminés de façon sécuritaire. Lorsque possible, les grands sacs sont recyclés en de nouveaux produits en plastique, sinon ils sont également convertis en sources d'énergie alternatives.

Au Québec, en 2022, les volumes de collecte de sacs (semences, pesticides, inoculants, fertilisants) étaient largement comparables à ceux de 2021. À ce chapitre, l'Ontario et la plupart des provinces atlantiques ont inscrit une baisse. De son côté, le Nouveau-Brunswick a inscrit une légère augmentation par rapport à 2021.

Dans l'Ouest canadien, la transition d'un projet pilote vers un programme permanent de gestion des sacs illustre bien ce qui s'en vient. En étendant le programme permanent pour les Prairies, AgriRÉCUP permet aux producteurs d'accéder à un plus large éventail de possibilités de gestion responsable des déchets agricoles non organiques. Le projet pilote fournit de précieuses informations sur la quantité des sacs vides à éliminer et sur la meilleure façon de le faire en ce qui a trait à la collecte et au transport.



LES CHIFFRES PARLENT – 2022

553 800 kg

Sacs de semences, de pesticides, d'inoculant
et de fertilisants* récupérés (arrondi)

Par province (arrondi)

15 600 kg

Alberta

310 700 kg

Québec

79 000 kg

Saskatchewan

8 600 kg

Île-du-Prince-Édouard

11 200 kg

Manitoba

1 400 kg

Nouveau-Brunswick

127 000 kg

Ontario

300 kg

Nouvelle-Écosse

*En 2022, seul le Québec acceptait les sacs de fertilisants.



« On est rendu là. »

Voilà un peu plus de deux ans, AgriRÉCUP a approché Éric Lemieux pour l'inviter à participer à un projet pilote de récupération de plastiques souples. Directeur principal des opérations agricoles chez Avantis Coopérative, Éric reconnaît avoir eu peur que ce soit trop exigeant, même si Avantis prend part depuis une vingtaine d'années au programme permanent de collecte de bidons de pesticide. « On a quand même accepté, explique-t-il, parce qu'on ressent profondément le devoir de protéger le patrimoine agricole. On souhaite aussi satisfaire aux attentes élevées de la relève en matière d'environnement. »

Avantis Coopérative, qui fait partie du grand réseau Sollio, compte quelque 3 000 membres producteurs. Au cours des deux dernières années, Avantis a mis en place des sites de dépôt de plastiques agricoles à proximité de cinq de ses centres BMR (rénovation et produits agricoles) dans la région de Chaudière-Appalaches, au sud de la Ville de Québec.

Tous les agriculteurs des environs sont invités à y rapporter les plastiques suivants : toiles pour la conservation d'ensilage, pellicules d'enrubannage de balles de foin et sacs-silos à grains. Lorsque les dépôts sont presque pleins, Avantis en avise AgriRÉCUP qui organise alors le transport des matières vers un recycleur.

L'expérience des deux dernières années amène le responsable d'Avantis à lever son chapeau aux producteurs.



| Éric Lemieux

L'achalandage des sites et la quantité de plastiques rapportés dépassent toutes ses attentes. Quant à ses préoccupations du début, celles-ci ne se sont pas matérialisées : « La sélection et la mise en place des sites requièrent un peu de temps et d'énergie, mais après, ça roule tout seul. » Avec le recul, Éric Lemieux admet qu'il a bien fait de ne pas « passer à côté » de l'invitation d'AgriRÉCUP.

Le projet pilote dans lequel Avantis est impliqué pourrait se transformer en programme permanent dans le cadre de la politique du Québec sur la responsabilité élargie des producteurs (REP). En tant qu'entreprise qui met sur le marché des plastiques agricoles et d'autres produits visés, Avantis est assujettie à cette réglementation. Une responsabilité envers l'avenir qu'elle accueille d'ailleurs très bien, selon Éric Lemieux : « C'est normal, on est rendu là. »

Bâtir une stratégie de zéro déchet de plastique en agriculture

La création de programmes permettant aux agriculteurs de gérer les plastiques agricoles sur leur exploitation nécessite vision, flexibilité et engagement à long terme. La tenue de projets pilotes sur le terrain constitue la seule façon de tester et de peaufiner les idées. Ils permettent d'évaluer la participation et les attitudes des intervenants. Ils permettent aussi de collecter des données concernant la qualité des matériaux ainsi que d'améliorer la logistique pour l'entreposage à la ferme, aux sites de dépôt, de même que pour le transport. Enfin, les projets pilotes en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard permettent de développer des marchés pour recycler le plastique. Les projets pilotes font la « preuve de concept ». Lorsque couronnés de succès, ils deviennent le tremplin vers l'atteinte de zéro déchet de plastiques agricoles au Canada.

Dans le cadre de son projet « Bâtir une stratégie de zéro déchet plastique en agriculture », AgriRÉCUP mène présentement de nombreux projets pilotes pluriannuels.

Les éleveurs et les exploitations agricoles mixtes utilisent des sacs de collecte pour recycler les ficelles usagées. Les sacs de collecte s'avèrent également utiles pour les agriculteurs qui utilisent de petites quantités d'enrubannage.

Certains agriculteurs préfèrent l'utilisation de compacteurs afin de mettre en ballots les pellicules, sacs silos et bâches. Cette méthode permet de mieux gérer, entreposer et transporter le plastique. Dans le cadre de ce programme canadien, les agriculteurs du comté de Bruce (Ontario), de l'Alberta et de la Colombie-Britannique testent différents types de compacteurs. Ils en améliorent l'efficacité en recommandant des modifications.



Les projets pilotes pluriannuels accordent à AgriRÉCUP la flexibilité nécessaire pour tester des alternatives, évaluer ce qui fonctionne le mieux ou pas du tout. AgriRÉCUP assure le transfert des connaissances entre juridictions.

Le gouvernement canadien finance en partie ce projet dans le cadre du Programme des priorités stratégiques agricoles canadiennes (PPSAC) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le financement comprend un investissement de 50,3 millions de dollars sur cinq ans. Il vise à aider le secteur agricole à s'adapter et à rester concurrentiel.

LES CHIFFRES PARLENT – 2022

Matériaux récupérés dans le cadre des projets pilotes— exemples (arrondi)

127 000 kg

Pellicule de plastique agricole, sacs-silos à grains et ficelle (excluant le Québec)



La recherche d'une solution à la gestion des plastiques agricoles porte fruit

Comme agriculteur, Rick Youngue remplit fièrement deux rôles. Les deux lui permettent de jouer un rôle majeur dans le recyclage des plastiques agricoles au sein de sa communauté et de son secteur d'activité.

Rick possède 1000 acres en production sur sa ferme située le long de la rivière Outaouais, au Québec, à environ 80 kilomètres à l'ouest de Gatineau. Ancien producteur laitier, il élève maintenant des bovins de boucherie. Il possède environ 500 têtes de bétail. Son cheptel exige une quantité importante de foin et de luzerne. Ce genre de production génère un énorme volume de plastique (ficelle, bâches pour silos fosses, pellicule d'enrubannage).

L'autre « chapeau » de Rick, c'est celui de conseiller municipal à Pontiac, dans la région de l'Outaouais. Parmi les responsabilités des autorités municipales, la longévité du site d'enfouissement local et l'environnement le préoccupent principalement. Ces deux points entrent en collision avec les pratiques de l'agriculteur. Son exploitation génère du plastique agricole usagé chaque fois qu'il coupe des ficelles et qu'il enlève la pellicule de ces balles d'ensilage.

« Je travaille sur ce projet depuis 2017. J'ai commencé par essayer de trouver des moyens d'éviter aux plastiques agricoles de se retrouver au site d'enfouissement ou dans l'environnement. Vous comprenez que les consommateurs n'aiment pas voir



| Rick Youngue

le plastique agricole traîner dans les champs ou être emporté par le vent, » dit-il.

Puis soudain, de bonnes choses ont commencé à se produire. Il a lu un article au sujet d'un compacteur à plastique inventé par un éleveur de bovins de l'Ontario. Par le biais de la MRC de Pontiac et du MAPAQ, il a fait les démarches pour s'en procurer un.

« C'était fantastique. J'ai été l'un des premiers agriculteurs à l'utiliser. J'avais entreposé des plastiques usagés dans l'espoir de trouver une solution, » ajoute-t-il. À ce moment-là, il est entré en contact avec un représentant d'AgriRÉCUP. Celui-ci lui a indiqué qu'il existait un autre type de compacteur ne nécessitant pas un tracteur pour lever un poids. En peu de temps, AgriRÉCUP l'a aidé à participer à un projet pilote de récupération du plastique d'enrubannage pour balles au moyen d'un compacteur venant de l'Alberta. Le tout s'est effectué dans le cadre du programme « Ici pour demain » des Producteurs laitiers du Canada (PLC) qui soutient le projet pilote.

Maintenant, l'aide d'AgriRÉCUP, jumelée à celle du projet pilote, fait que Rick voit des opportunités là où il voyait des défis. Il précise : « Il s'agit d'un tremplin vers un programme permanent dans notre province. Tous les agriculteurs peuvent avoir accès à des équipements comme ces compacteurs pour nous aider à garder nos fermes propres. »

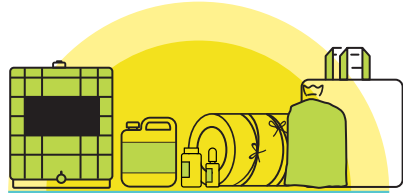


Alberta Ag-Plastic. Recycle It! – Projet pilote

Dans sa troisième année d'activité en 2022, le projet pilote « *Alberta Ag-Plastic. Recycle It!* » offre aux agriculteurs de cette province la possibilité de recycler les sacs-silos à grains et la ficelle pour balles de foin. AgriRÉCUP exploite le projet pilote pour le compte de l'*Agricultural Plastics Recycling Group (APRG)* qui supervise le projet. Le gouvernement de l'Alberta a consenti les fonds pour gérer et exploiter le projet pilote administré par l'*Alberta Beef Producers*.

Le projet pilote devait initialement se terminer au printemps 2022. Toutefois, pour s'assurer que les agriculteurs et les éleveurs ont accès à ces programmes de recyclage, l'APRG, à l'aide d'un financement provincial, a prolongé le projet pilote jusqu'en août 2023. À long terme, l'APRG vise à transformer ce projet pilote en un programme permanent.

Les chiffres de 2022 n'ont pas été aussi convaincants que ceux de 2021. Comme ce fut le cas pour d'autres régions des Prairies, la sécheresse diminuant l'utilisation de ces matériaux expliquerait cette situation.



LES CHIFFRES PARLENT – 2022

Projet pilote Alberta Ag-Plastic. Recycle It!
(arrondi)

477 tonnes

Sacs-silos à grains récupérés

119 tonnes

Ficelle pour balles récupérée



Les « Producteurs laitiers du Canada » soutiennent le recyclage de la pellicule de plastique agricole

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) recherchent constamment des moyens novateurs d'améliorer la durabilité de la production laitière. Notamment, cela inclut de veiller à ce que les plastiques (enrubannage pour balles et ensilages, bâches de silos fosses) utilisés par les agriculteurs afin d'entreposer les aliments pour animaux soient correctement gérés à la fin de leur vie utile.

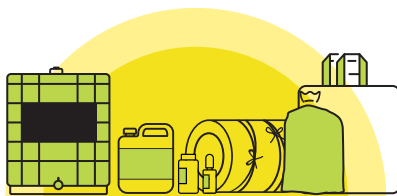
Les agriculteurs possèdent déjà une longue tradition en matière d'agriculture durable. Cependant, le partenariat établi entre AgriRÉCUP et PLC dans le cadre de sa campagne « Ici pour demain » inclut de nouveaux outils pour aider les PLC à recycler davantage de plastiques agricoles.

- Test de divers compacteurs qui faciliteront l'entreposage à la ferme et le transport.

- Production d'une vidéo sur les « bonnes pratiques » d'utilisation des compacteurs.
- Lancement de démonstrations à la ferme afin d'éveiller et de faciliter le transfert de connaissances.
- Rendre accessible le recyclage des plastiques pour ensilage aux producteurs laitiers du Manitoba et du district de Kent, en Colombie-Britannique.



LES CHIFFRES PARLENT – 2022



Projets pilotes financés par les PLC afin de recycler la pellicule d'enrubannage pour balles, celle des sacs d'ensilage et des bâches de silos fosses

Tonnage récupéré (environ) – 60 tonnes

Les producteurs laitiers de la vallée du Fraser modifient leur processus pour sécuriser l'accès au marché du recyclage

En 2014, au début de leurs efforts de recyclage de la pellicule d'enrubannage pour balles, une vision animait les producteurs laitiers du district du Kent, à Agassiz, dans la vallée du Fraser en Colombie-Britannique. Ils envisageaient de réduire leurs émissions de carbone. Toutefois, lorsque leur marché final pour plastiques agricoles usagés, basé à Vancouver, a soudainement fermé ses portes, un seul choix s'offrait à eux, l'enfouissement. Le marché pour la pellicule de plastique d'enrubannage pour balles était à ses débuts. En trouver un nouveau s'avérait pratiquement impossible.

Soucieux de maintenir le programme, les membres du groupe, dont Gerald Struys, ont continué à récupérer et à entreposer une partie de ce plastique dans l'espoir de trouver un nouveau marché. En 2020, Gerald a accepté de prendre la responsabilité d'organiser la récupération des pellicules chez les fermes laitières. Sa démarche l'a entraîné vers le *BC Dairy Council* afin de lui demander s'il pouvait lui indiquer un marché. Le conseil l'a mis en contact avec les Producteurs laitiers du Canada. Le PLC l'a mis en contact avec AgriRÉCUP. À ce moment-là, PLC et AgriRÉCUP cherchaient justement des moyens de permettre à un plus grand nombre de producteurs laitiers de s'impliquer dans le recyclage des plastiques agricoles.



| Gerald Struys

Ils désiraient démontrer l'engagement des producteurs laitiers à faire leur part pour protéger l'environnement.

AgriRÉCUP a demandé à Gerald Struys si son groupe accepterait de tester des compacteurs de pellicule de plastique agricole (enrubannage pour balles, par exemple) au lieu de la mettre dans des sacs pour recyclage. La volonté de Gerald d'instaurer le changement a été le premier pas pour trouver un marché.

Gerald explique : « La première année, AgriRÉCUP nous a envoyé deux compacteurs et nous a formés à leur utilisation. » Cela a permis de préparer le groupe à l'étape suivante. « Nous prévoyons en distribuer à une quinzaine de fermes dans un rayon de 32 km d'Agassiz et les aider à mettre la pellicule de plastique en ballots, » dit-il.

Il ajoute : « AgriRÉCUP a permis non seulement de relancer le recyclage du plastique agricole. Cette organisation a également ouvert un marché qui accepte ce matériau. » Dans le cadre de ce projet pilote d'AgriRÉCUP, les agriculteurs pourraient aussi recycler le plastique des bâches de silos fosses, de même que la ficelle en plastique pour balles.

« Ça ne pourrait être mieux » de dire Gerald. Maintenant, il entrevoit des jours prometteurs pour le recyclage des plastiques agricoles. Il conclut : « Le succès serait la mise en place d'un programme permanent. Pour les producteurs agricoles, un tel programme rendrait le recyclage des plastiques agricoles aussi normal que l'est celui des déchets ménagers. »

Évaluation des compacteurs de plastique agricole « un coup de pouce à l'environnement »



| Dirk de Boer

Dirk de Boer respirerait mieux si davantage d'agriculteurs du comté de Bruce, en Ontario, recyclaient la pellicule de plastique couvrant les balles de foin au lieu de la brûler. Il souffre d'asthme. Sa santé, celle de sa famille, sont autant de raisons qui, depuis des années, l'incitent à croire qu'il doit y avoir une meilleure façon de gérer le plastique agricole utilisé autour de sa ferme.

Voilà pourquoi il a sauté sur l'occasion lorsqu'on lui a offert de jouer un rôle de premier plan dans un projet pilote d'AgriRÉCUP*. Il s'agissait de récupérer le plastique agricole pour le recycler au lieu de le brûler, de l'enterrer ou de l'envoyer au site d'enfouissement.

Dirk exploite une ferme polyvalente (bovins laitiers et de boucherie) près d'Owen Sound, dans le sud-ouest de l'Ontario. Chaque année, il consacre environ 400 acres à la production de foin pour alimenter son troupeau. Environ un tiers de sa récolte de foin est enrubbannée avec de la pellicule de plastique. Son ensilage subit le même sort.

Il a joué un rôle de meneur dans le projet pilote d'AgriRÉCUP de sa région, ainsi que dans d'autres projets pilotes à travers le pays. Le projet pilote vise à évaluer l'utilisation d'un compacteur pour mettre en ballots le plastique en vrac. Dirk apprécie tellement son compacteur qu'il en fait la promotion avec enthousiasme afin que d'autres agriculteurs l'adoptent.

Il a également proposé des modifications à faire au compacteur. Selon lui, il sera encore plus facile à utiliser. Depuis qu'il a reçu son premier compacteur l'été dernier, il a déjà fait 13 ou 14 ballots de plastique. AgriRÉCUP ramasse les ballots et les transporte vers un recycleur.

Dirk de Boer précise : « AgriRÉCUP a fait un excellent travail en organisant ce projet pilote. Ils ont mis une douzaine de compacteurs à la disposition des agriculteurs de Bruce. AgriRÉCUP a surmonté le principal obstacle, celui de trouver un moyen de recycler les matériaux. Ce projet pilote nous permet définitivement d'atteindre nos objectifs. »

Dirk mène la marche dans sa région afin d'augmenter le nombre d'utilisateurs de compacteurs. Il croit que les agriculteurs ont à cœur le sort de ces matériaux, car dit-il : « Il s'agit de produits à base de pétrole. Ils devraient certainement être réutilisés. Recycler les plastiques agricoles exige un peu de temps. Toutefois, cela a un impact très positif sur l'environnement. »

**Le gouvernement canadien finance en partie ce projet dans le cadre du Programme des priorités stratégiques agricoles canadiennes (PPSAC) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le financement comprend un investissement de 50,3 millions de dollars sur cinq ans. Il vise à aider le secteur agricole à s'adapter et à rester concurrentiel.*

Améliorations pour plus de durabilité

Chez AgriRÉCUP, améliorer l'aspect durabilité de son exploitation continue d'occuper le centre de sa planification stratégique et de la création de ses programmes de recyclage (emballages et produits agricoles en plastique). En 2022, AgriRÉCUP a progressé par l'établissement de paramètres. Tous placent la réalisation de nos programmes en contexte de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de contribution à l'économie circulaire.

L'exercice a démontré que l'augmentation des volumes et des types de matériaux récupérés améliore sans contredire la situation. Toutefois, il suggère aussi que les gains potentiels les plus substantiels pourraient résider dans le processus (collecte, traitement, achat des matériaux). Pour tester ces théories, AgriRÉCUP :

- a ajouté des sites de dépôt afin de réduire les distances entre les lieux où les matériaux sont transportés pour être recyclés ou gérés en toute sécurité;
- a travaillé avec ses partenaires (collecte et transformation) pour mesurer les impacts de chaque geste qui réduit les GES;
- évalué l'efficacité de la collecte, par exemple en testant les camions compacts;
- a révisé ses achats en assurant l'inclusion de 25 % de contenu recyclé dans ses sacs de collecte; et
- a établi, à ses bureaux, pour les activités de son personnel, un programme de réduction des impacts sur le changement climatique.

AgriRÉCUP remercie ses partenaires de l'industrie agricole de leur soutien et de leurs encouragements. Ils ont rendu ces initiatives possibles.

En 2022, selon les résultats du recyclage des contenants vides (23 litres et moins, puis jusqu'à 1 000 litres), nous évaluons à 4 000 tonnes la réduction nette des émissions de CO₂ par rapport à l'envoi de ces matériaux au site d'enfouissement. *Le remplacement de la résine de plastique vierge par de la résine recyclée dans les nouveaux produits en plastique a permis de réaliser ces économies.*

RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS DE CO₂ EN 2022, RÉSULTANT DU RECYCLAGE DES DÉCHETS DE PLASTIQUE AGRICOLE.



930

autos retirées de la route pour un an



1 820 000
litres

d'essence consommés en moins



71 300 acres

de forêt capturant du carbone pendant un an



162 000

plantules d'arbres en croissance pendant dix ans



515

ménages (consommation annuelle d'énergie)



Motivé à faire une vraie différence

Motivé par le désir de donner un plus grand sens à son travail, Francis Gauthier s'est joint à l'équipe d'AgriRÉCUP au début de 2022. Ses valeurs environnementales sont profondes depuis longtemps. « Au fond de moi-même, je suis un environnementaliste, » confie-t-il. D'ailleurs, en milieu de carrière, ces valeurs l'ont amené à se réorienter vers le conseil en environnement et en développement durable après une dizaine d'années passées en finances et comptabilité.

L'embauche de Francis renforce l'équipe du Québec en prévision de l'arrivée de la réglementation sur la responsabilité élargie des producteurs (REP), plus tard durant l'année. Selon lui, cette mesure allait « changer la donne ». Il sentait une forte envie de participer à sa mise en œuvre. Dans son rôle courant de responsable des activités d'AgriRÉCUP dans le centre et l'est du Québec, il dit avoir enfin le sentiment de pouvoir réaliser ses ambitions et « d'atteindre des résultats concrets. »

Au quotidien, Francis tire une vive satisfaction à collaborer avec les intervenants de différents milieux aux programmes de gestion des matières résiduelles sous sa supervision. Très tôt, il a même constaté chez la vaste majorité des intervenants le partage de ses valeurs et de sa soif d'agir. Il précise : « Au Québec, il n'y a plus de débat sur la nécessité de réduire l'impact environnemental de l'agriculture. Maintenant, les discussions portent plutôt sur les façons d'y arriver. »

Ses collègues d'AgriRÉCUP représentent aussi pour lui une source importante de motivation et d'inspiration. Écoutons-le : « Dès mon arrivée, j'ai réalisé que je m'étais joint à une équipe extrêmement motivée, hautement compétente et bien gérée. » Visiblement, il éprouve un profond respect pour ses collègues de partout au pays, notamment celles



| Francis Gauthier

avec qui il forme l'équipe du Québec, Christine Lajeunesse et Anna Potapova. « Nos compétences se complètent à merveille, précise-t-il, et notre collaboration sur les projets est efficace et toujours plaisante. »

Enfin, l'avenir d'AgriRÉCUP et l'action environnementale en agriculture l'animent. Par exemple, après la mise en œuvre de la REP, il voit la possibilité pour l'organisation de s'investir davantage dans l'écoconception et la réduction des matières. En assurant le succès des programmes courants, il exprime ainsi sa conviction : « Pouvoir donner au monde agricole le goût d'aller plus loin. La bonne gestion des matières résiduelles ouvre la voie à en faire plus par la suite. »

Personnel d'AgriRÉCUP

Alyssa Brown

Administration et représentante
des intervenants

Anna Potapova

Coordonnatrice principale,
Québec

Asad Mahmood

Directeur, finances

Barry Friesen

Directeur général

Carly Fraser

Coordonnatrice des
projets spéciaux

Christine Lajeunesse

Directrice, région de l'Est

Cori Crawford

Responsable, développement
durable et performance

Davin Johnson

Conseiller du programme albertain

Francis Gauthier

Coordonnateur principal, Québec

Heather Bradley

Coordonnatrice du programme

Jessica Jones

Coordonnatrice des
projets spéciaux

Kim Timmer

Directrice, relations avec
les intervenants et politique

Liz Peixoto

Coordonnatrice, finances
et administration

Lyndsay D'Entremont

Coordonnatrice pour l'Est

Margot Beverley

Directrice, communications

Serena Klippenstein

Coordonnatrice du programme

Shane Hedderson

Directeur, région de l'Ouest

Sydney Carter

Coordonnatrice, communications

Tammy Shields

Conseillère, programme
de la Saskatchewan


Travis Jennings

Analyste financier

1.877.622.4460
info@agrireocup.ca

Agrireocup.ca

 [@AgriRECUP](https://twitter.com/AgriRECUP)

 [@AgriRECUP](https://facebook.com/AgriRECUP)

Etobicoke, Ontario
Lethbridge, Alberta
Moose Jaw, Saskatchewan
Saint-Bruno-de-
Montarville, Québec
Winnipeg, Manitoba



Ce document a été
imprimé à 100 % sur du
papier post-consommation.